



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de juillet et août 2023, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Personnel

Mme Sandra Pittet a terminé son activité au 31 août 2023. Le Conseil communal tient à adresser ses remerciements à Mme Pittet pour sa collaboration.

Le mandat attribué à M. Daniel Felley tendant à finaliser l'organisation des archives communales est prolongé jusqu'au 31 décembre 2024 avec un taux d'activité à 40%.

Mme Adriana Soares Zahler de Fully, a été engagée à 80 % en qualité d'auxiliaire auprès de la structure d'accueil de l'Abricopain dès le 1^{er} octobre 2023, alors que Mme Auriane Villar de Saxon, a été engagée à 60 % également en qualité d'auxiliaire dès le 15 septembre 2023.

Mme Audrey Estoppey de Saxon a rejoint le réseau de parent d'accueil dès le 1^{er} septembre 2023.

Réception

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- le 10^{ème} anniversaire de l'Amicale du Village, le 22 juillet 2023 ;
- le Tour des Stations, le 5 août 2023 ;
- le E-Tour du Mont-Blanc, du 13 au 15 août 2023 ;
- la soirée des nouveaux citoyens, le 25 août 2023 ;
- la St-Félix, le 26 août 2023.

Une fête a été organisée par l'État du Valais le 24 août 2023 à l'occasion des 100 ans de Mme Thérèse Bollin à l'EMS de Chamason.

eConstruction

Pour donner suite à la décision de l'État du Valais de mettre en œuvre un processus de traitement des demandes d'autorisation de construire numérique, le Conseil communal a décidé d'utiliser le programme eConstruction dans sa totalité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Autorisation d'exploiter

Le Conseil communal a pris acte des fins d'exploitation suivantes :

- bar « La Taverne » par Mme Rocio del Pilar Escudero au 31 juillet 2023 ;
- service traiteur de M. Yvan Biollay au 12 août 2023 ;
- établissement « Grill Norte » par M. Ricardo Filipe Costa da Cruz Surchat au 31 août 2023 ;
- café-restaurant « La Gondola » par Mme Alzira Bernardo Da Fonseca Andrade au 31 août 2023.

Le Conseil communal a accordé les autorisations d'exploiter suivantes à :

- M. Xavier Bayard pour le café « Chez Coco » dès le 1^{er} août 2023 ;
- Mme Marianna Mangogna pour le café-restaurant « La Trattoria du Vignoble » au 12 août 2023 ;
- M. Francesco La Tegola pour le café-restaurant « La Gondola » au 1^{er} septembre 2023 ;
- M. Vincent Vouilloz pour le café « New Age » dès le 1^{er} septembre 2023 ;
- Mme Marie Hélène Lopes pour l'établissement « Grill Norte » dès le 15 septembre 2023.

Le Conseil a accepté la demande de la société Fruits zé Légumes Sàrl tendant à ouvrir son magasin les dimanches, étant considérée comme entreprise familiale.

Le Conseil communal a pris acte de la cessation d'activité de Mme et M. Corine et Jean-Michel Thomkins de l'Auberge de la Pleyeux au 31 décembre 2023. Les Autorités tiennent à remercier la famille Thomkins pour son engagement.

État-major en cas de catastrophes

Le Conseil communal nomme avec effet immédiat M. David Genoud en qualité de Chef EM.



ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Cours d'appui pour apprentis (ies)

M. Joël Walter rejoint l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis.ies rencontrant des difficultés scolaires.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Concept « verres réutilisables »

Le Conseil adopte le concept des verres réutilisables qui sera obligatoire pour toute manifestation dès le 1^{er} janvier 2025.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Casino de Saxon

L'exercice du droit de réméré a été inscrit et la Commune est à nouveau propriétaire de la parcelle N° 5248. Les réflexions pour l'avenir du terrain sont en cours.

Soirée des entreprises

La commission « Promotion économique » a organisé une rencontre avec les PME de la Commune le 30 août 2023. Cet échange avait pour but de se présenter, nouer des liens en vue de prochaines rencontres et créer une dynamique.

FINANCES ET IMPÔTS

Finances communales

Le Conseil a validé l'emprunt à court terme de 4 mois auprès de Raiffeisen Martigny et Région avec une échéance fixée au 3 mars 2024.



ADJUDICATIONS

CULTURE, SPORT ET CULTE

Château de Saxon

Le Conseil a adjugé la suite du mandat des recherches historiques au bureau CLIO Sàrl, Martigny.

TRAFIC

Chemin du Grelet

Les travaux de goudronnage du Chemin du Grelet sont adjugés à l'entreprise Maret Michel & Fils SA, Saxon.

Projet REP – plan directeur

Le mandat relatif à l'actualisation du plan directeur des projets REP a été adjugé au bureau BTI, Riddes.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Détection des avalanches

Afin de finaliser la modernisation du système de feu existant, les travaux ont été adjugés comme suit :

- Génie civil :
Michel Maret & Fils SA, Saxon
- Pose du géophone :
Sébastien Chesaux, SA, Leytron

Assainissement du stand de tir

Les travaux d'assainissement du stand de tir sont adjugés à Christophe Lambiel, Saxon.

IRRIGATION

Irrigation – 5^{ème} étape

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- Mise en service des filtres pour le réservoir du Charbonnet :
CCD SA, Fully
- Système de mesure de la turbidité :
CCD SA, Fully
- Appareillage :
Energj.eau Sàrl, Saxon

SERVICES ÉCONOMIQUES

Appartement communal « Lantses »

Pour donner suite à une infiltration d'eau dans l'appartement communal, les travaux ont été adjugés comme suit :

- Assèchement :
Aquasec, Sion
- Carrelage :
Thomas Carrelages Sàrl, Saxon
- Peintures :
Emmanuel Coudray, Saxon
- Fenêtres PVC :
BTA SA, Sion
- Electricité :
Electricité Sédunoise SA, Sion